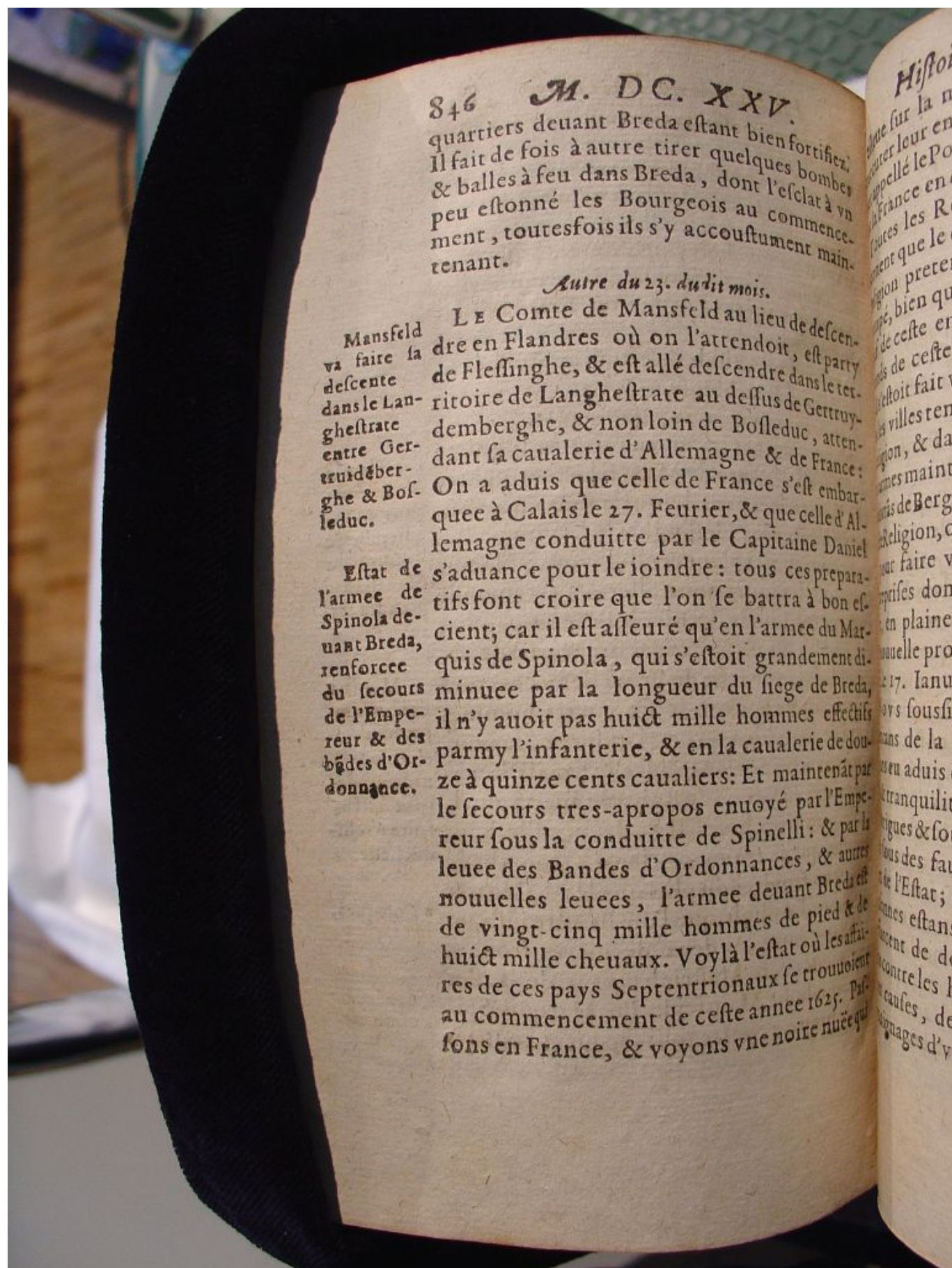


1624_846.jpg



846 M. DC. XXV.

quartiers deuant Breda estant bien fortifiez.
Il fait de fois à autre tirer quelques bombes
& balles à feu dans Breda, dont l'esclat à vn
peu estonné les Bourgeois au commence-
ment, toutesfois ils s'y accoustument main-
tenant.

Autre du 23. dudit mois.

Mansfeld
va faire sa
descente
dans le Lan-
ghelstrate
entre Ger-
truidber-
ghe & Bos-
leduc.

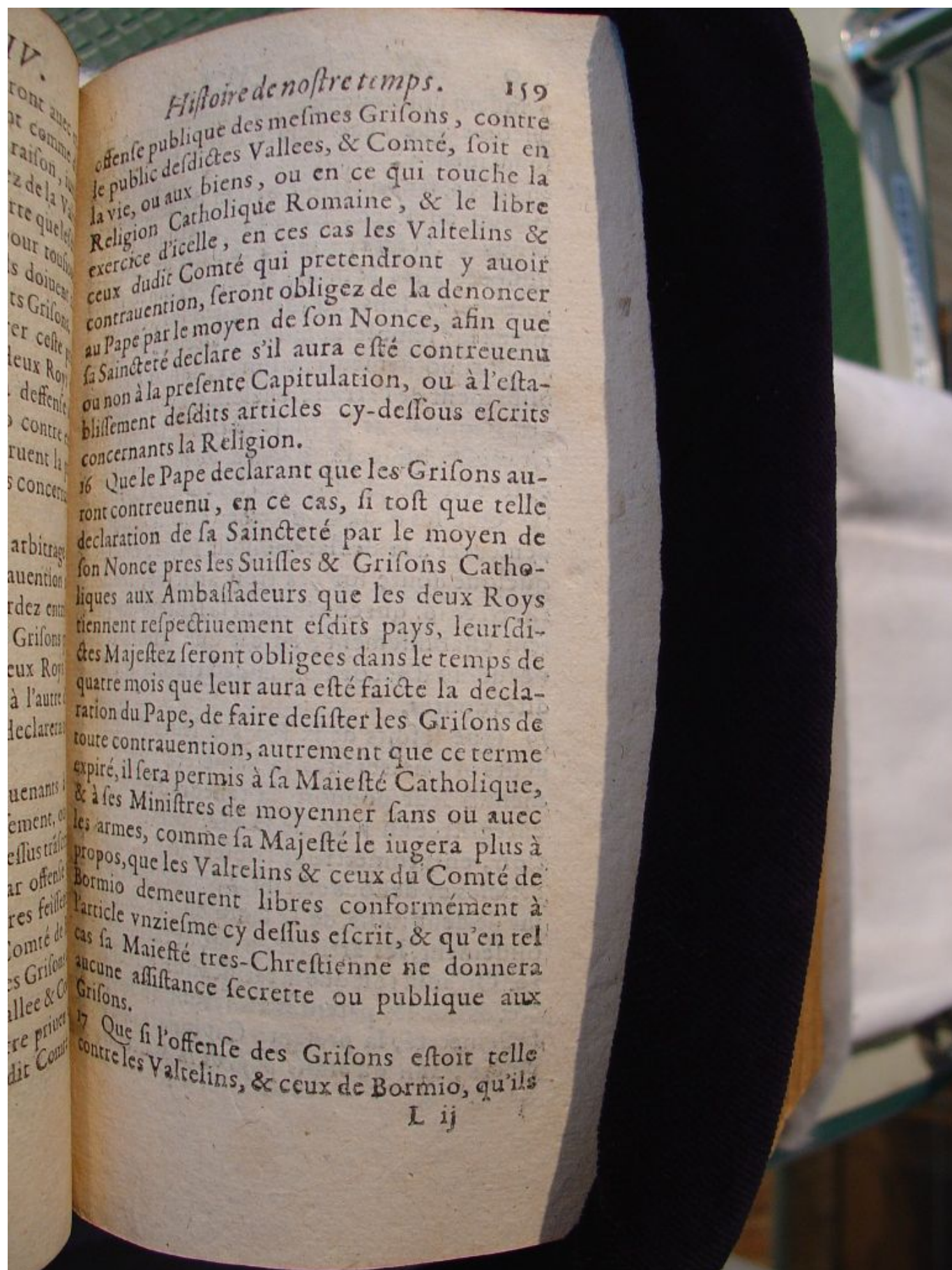
Estat de
l'armee de
Spinola de-
uant Breda,
renforcee
du secours
de l'Empe-
reur & des
bdes d'Or-
donnance.

Le Comte de Mansfeld au lieu de descen-
dre en Flandres où on l'attendoit, est party
de Flessinghe, & est allé descendre dans le ter-
ritoire de Langhestrate au dessus de Gertruy-
demberghe, & non loin de Bosleduc, atten-
dant sa caualerie d'Allemagne & de France:
On a aduis que celle de France s'est embar-
quee à Calais le 27. Feurier, & que celle d'Al-
lemagne conduite par le Capitaine Daniel
s'aduanee pour le ioindre: tous ces prepara-
tifs font croire que l'on se battra à bon es-
ciant; car il est asseuré qu'en l'armee du Mar-
quis de Spinola, qui s'estoit grandement di-
minuee par la longueur du siege de Breda,
il n'y auoit pas huiet mille hommes effectifs
parmy l'infanterie, & en la caualerie de dou-
ze à quinze cents caualiers: Et maintenant par
le secours tres-apropos enuoyé par l'Empe-
reur sous la conduite de Spinelli: & par la
leuee des Bandes d'Ordonnances, & autres
nouuelles leuees, l'armee deuant Breda est
de vingt-cinq mille hommes de pied & de
huiet mille cheuaux. Voylà l'estat où les affai-
res de ces pays Septentrionaux se trouuoient
au commencement de ceste annee 1625. Par
sons en France, & voyons vne noire nuée qui

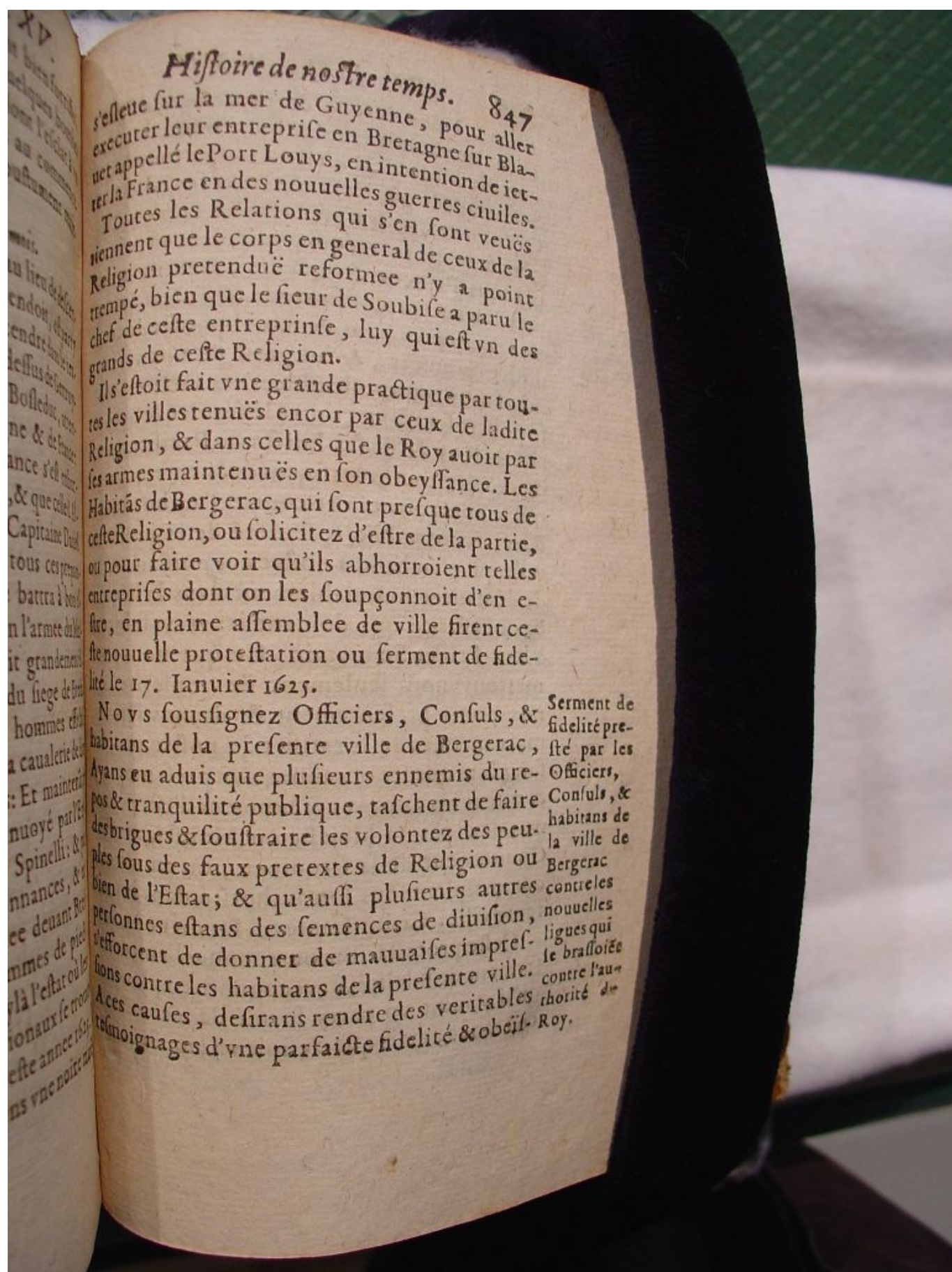
Histoire

sur la m
leur en
pellé le Po
France en
les Re
que le
preten
bien qu
de ceste en
de ceste
estoit fait v
villes ten
, & da
maint
de Berg
Religion, o
pour faire v
prises don
en plaine
nouelle pro
17. Janu.
s sous si
ans de la
eu aduis e
tranquilit
rigues & sou
ous des fau
de l'Estat;
mes estans
cent de do
contre les h
causes, de
signages d'v

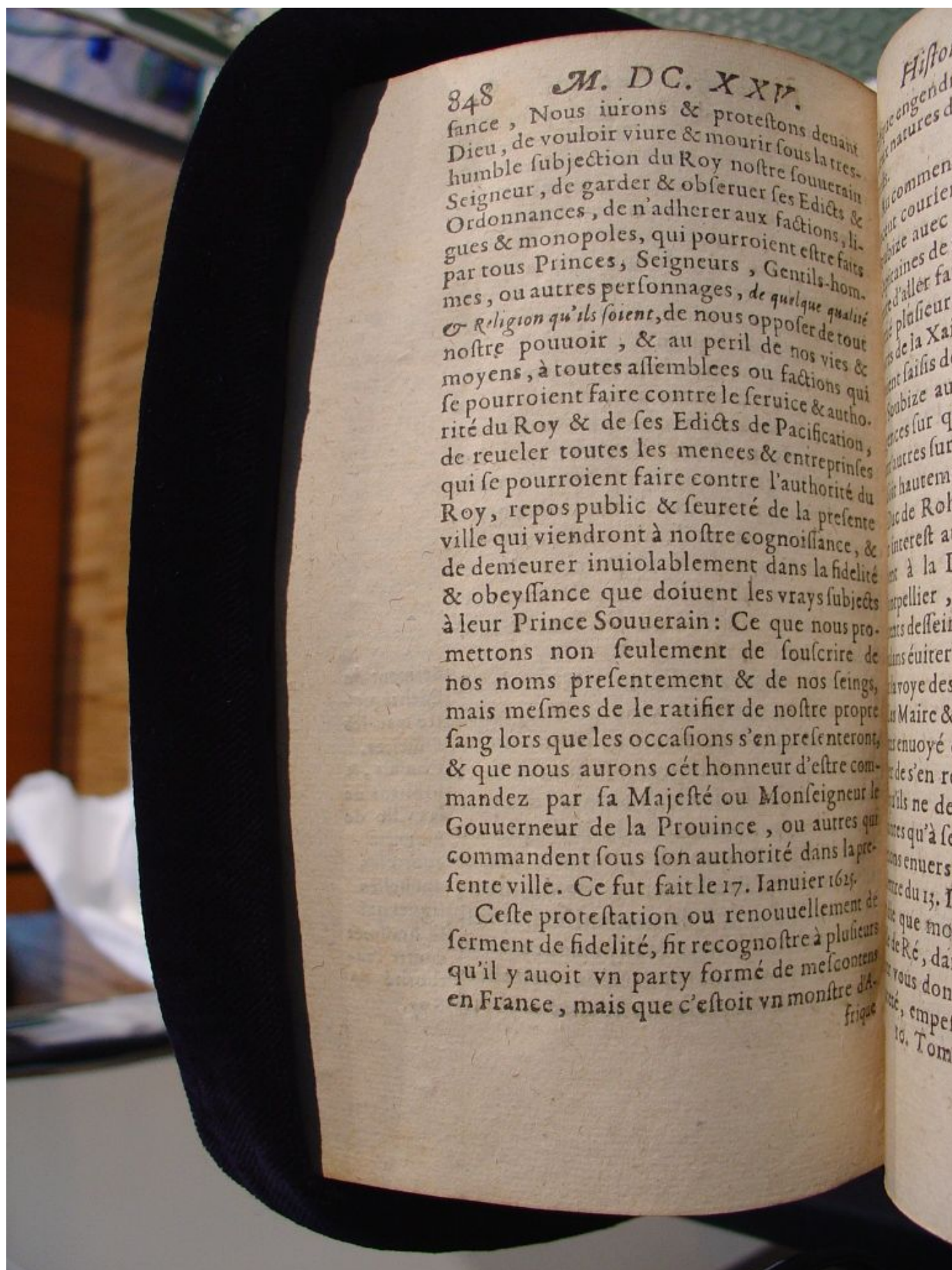
1624_159.jpg



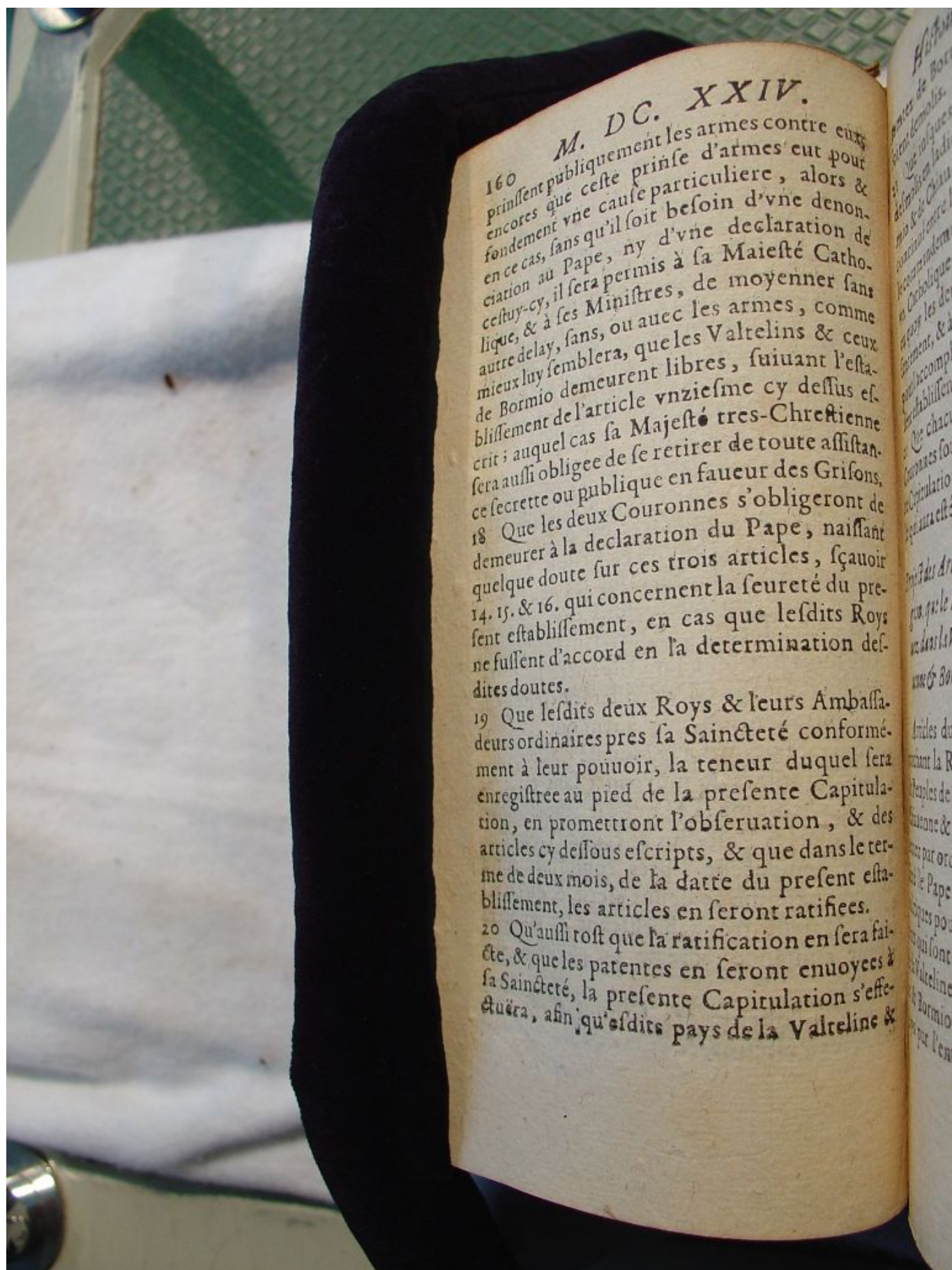
1624_847.jpg



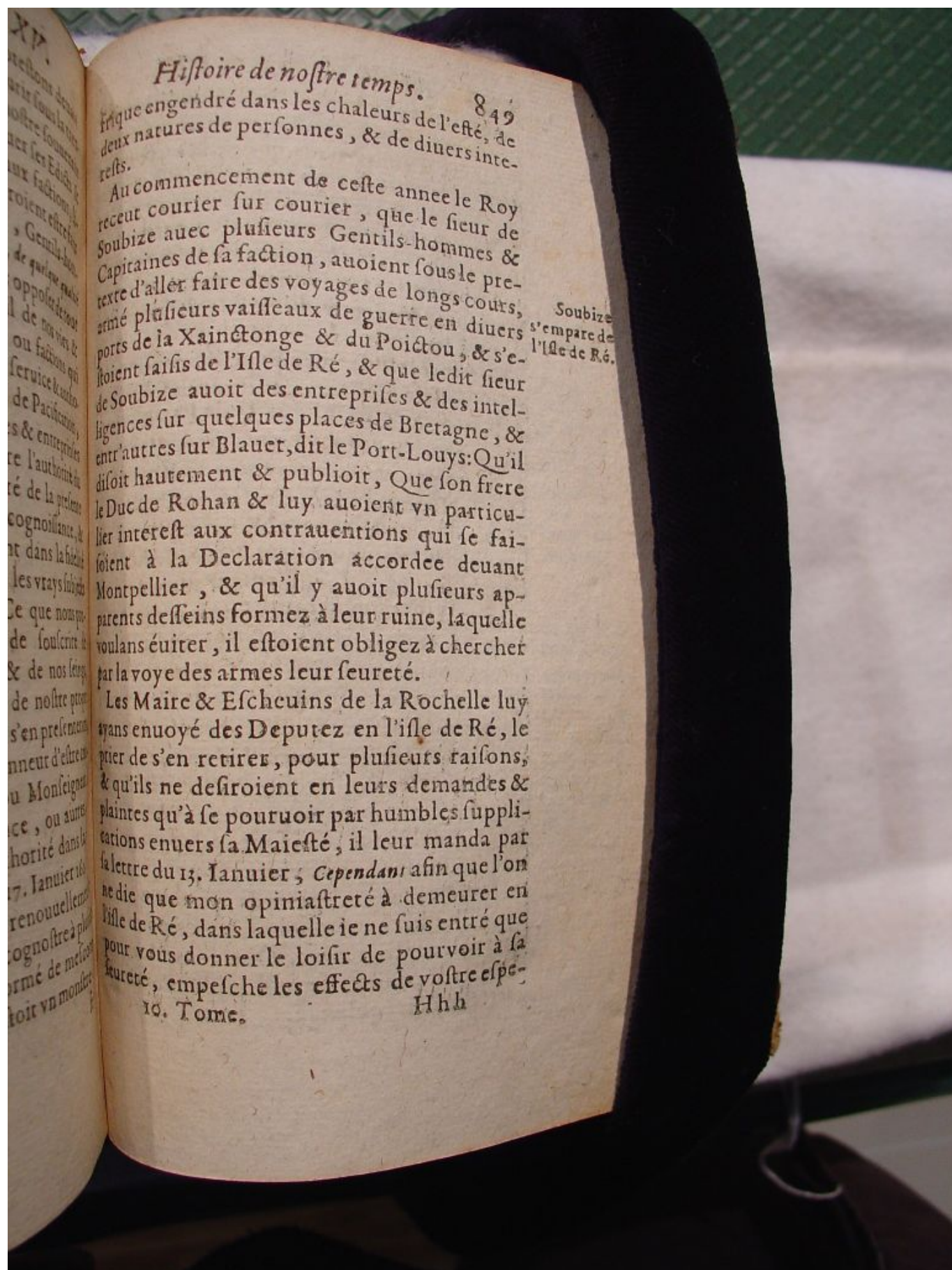
1624_848.jpg



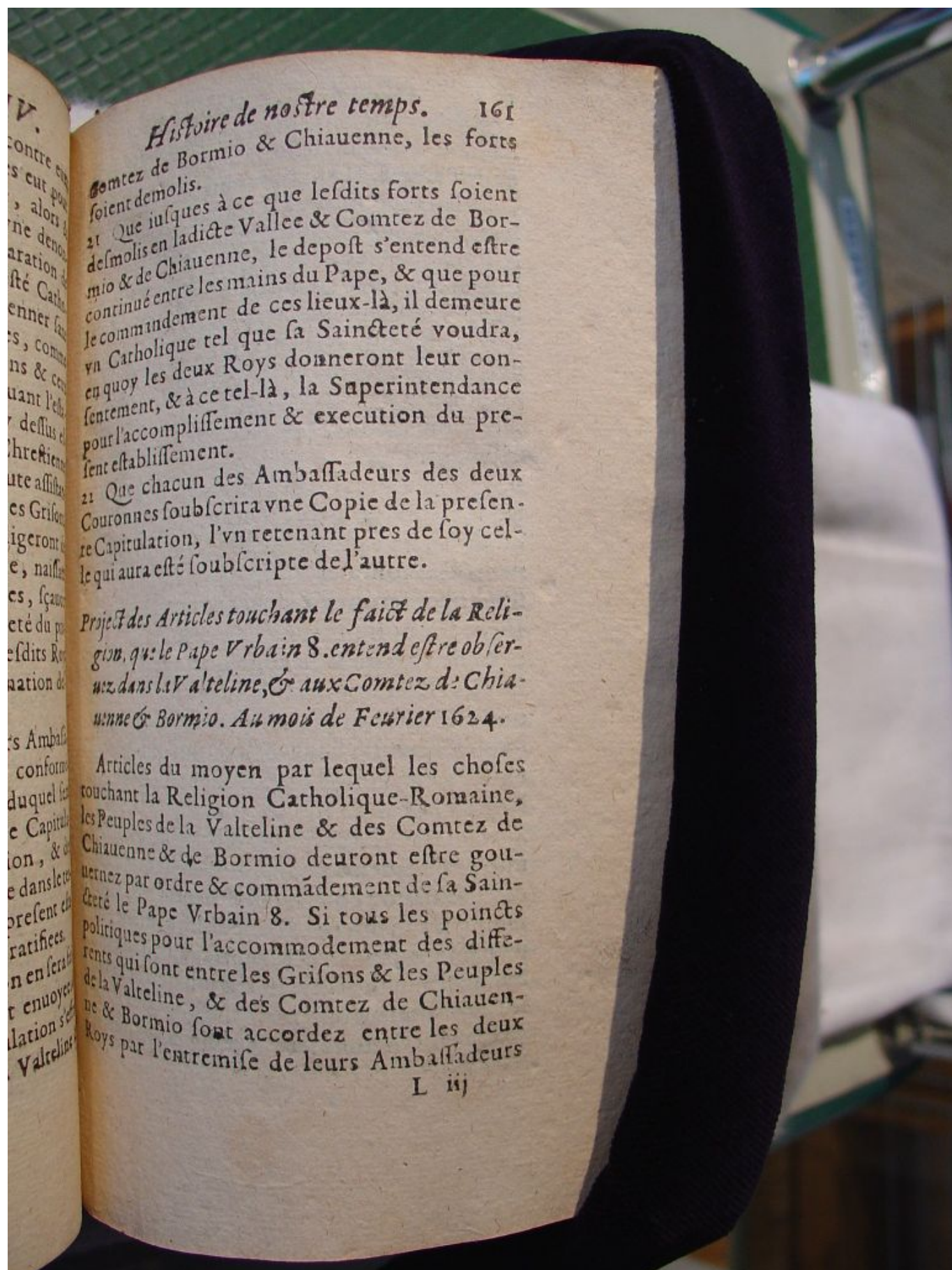
1624_160.jpg



1624_849.jpg



1624_161.jpg



Histoire de nostre temps. 161

Comtez de Bormio & Chiauenne, les forts soient demolis.

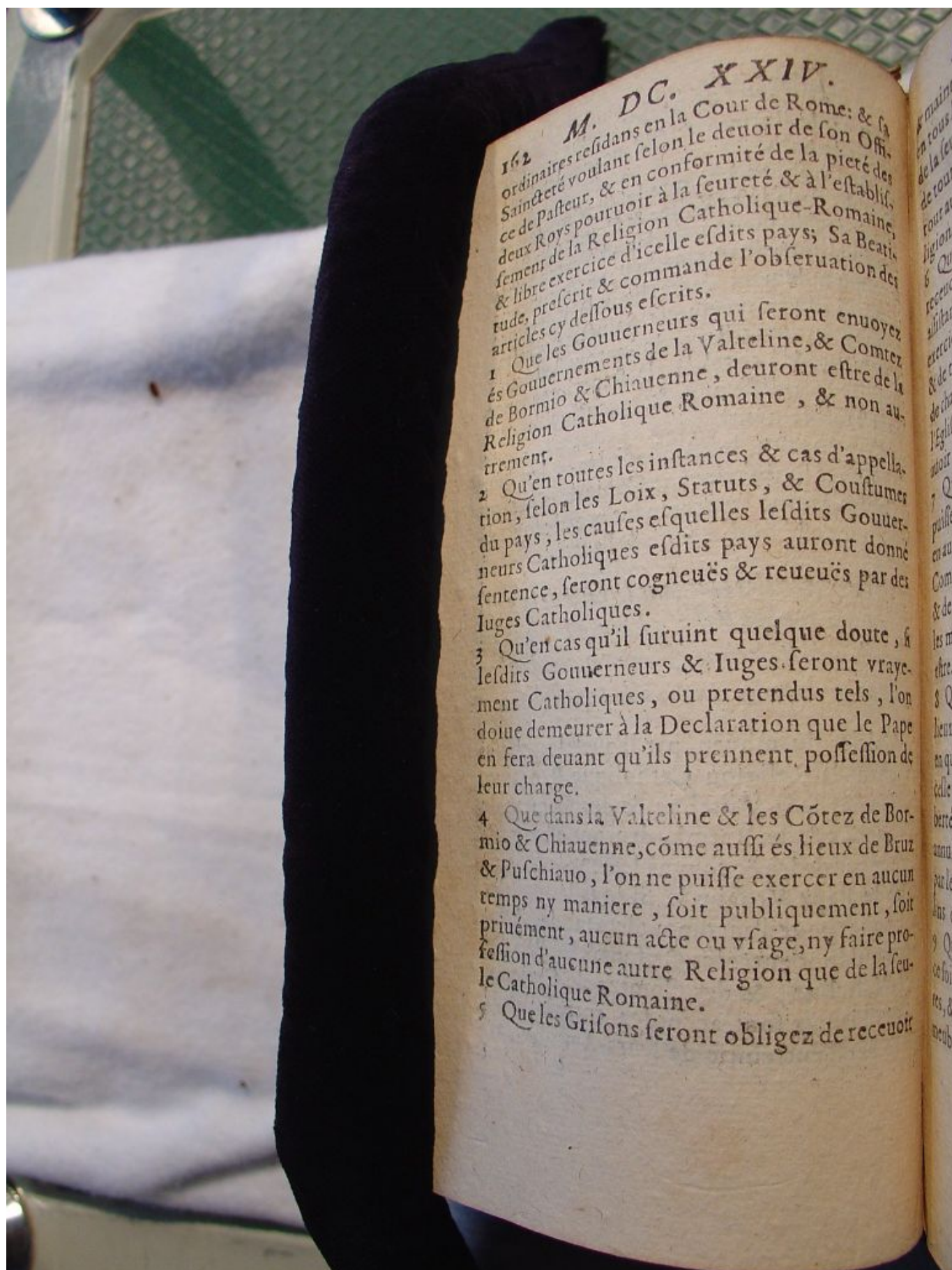
21 Que iusques à ce que lesdits forts soient desmolis en ladicte Vallee & Comtez de Bormio & de Chiauenne, le depest s'entend estre continué entre les mains du Pape, & que pour le commandement de ces lieux-là, il demeure vn Catholique tel que la Saincteté voudra, en quoy les deux Roys donneront leur consentement, & à ce tel-là, la Superintendance pour l'accomplissement & execution du present establissement.

21 Que chacun des Ambassadeurs des deux Couronnes soubscrira vne Copie de la presente Capitulation, l'vn retenant pres de soy celle qui aura esté soubscripte de l'autre.

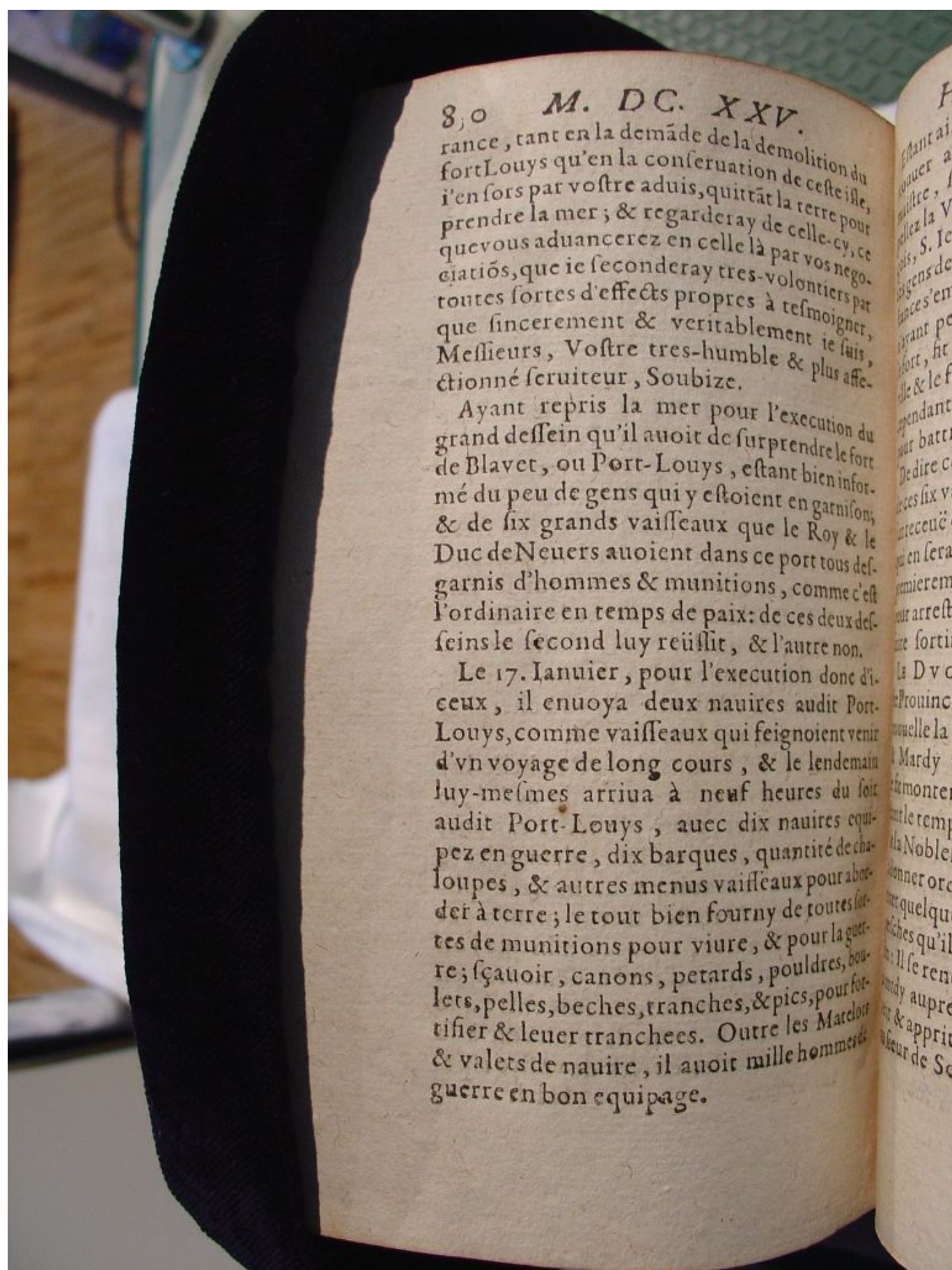
Proiect des Articles touchant le faict de la Religion, qu: le Pape Urbain 8. entend estre obseruez dans la Valteline, & aux Comtez de Chiauenne & Bormio. Au mois de Feurier 1624.

Articles du moyen par lequel les choses touchant la Religion Catholique-Romaine, les Peuples de la Valteline & des Comtez de Chiauenne & de Bormio deuront estre gouuernez par ordre & commandement de la Saincteté le Pape Urbain 8. Si tous les poincts politiques pour l'accommodement des differents qui sont entre les Grisons & les Peuples de la Valteline, & des Comtez de Chiauenne & Bormio sont accordez entre les deux Roys par l'entremise de leurs Ambassadeurs

1624_162.jpg



1624_850.jpg



80 M. DC. XXV.
 rance, tant en la demãde de la demolition du
 fort Louys qu'en la conseruation de ceste isle,
 i'en fors par vostre aduis, quittât la terre pour
 prendre la mer; & regarderay de celle-cy, ce
 que vous aduancerez en celle là par vos nego-
 ciatiõs, que ie seconderay tres-volontiers par
 toutes sortes d'effeets propres à tesmoigner,
 que sincerement & veritablement ie suis,
 Messieurs, Vostre tres-humble ie suis,
 etionné scruteur, Soubize.

Ayant repris la mer pour l'exécution du
 grand dessein qu'il auoit de surprendre le fort
 de Blavet, ou Port-Louys, estant bien infor-
 mé du peu de gens qui y estoient en garnison,
 & de six grands vaisseaux que le Roy & le
 Duc de Neuers auoient dans ce port tous des-
 garnis d'hommes & munitions, comme c'est
 l'ordinaire en temps de paix: de ces deux des-
 seins le second luy reüssit, & l'autre non.

Le 17. Ianuier, pour l'exécution donc d'i-
 ceux, il enuoya deux nauires audit Port-
 Louys, comme vaisseaux qui feignoient venir
 d'un voyage de long cours, & le lendemain
 luy-mesmes arriua à neuf heures du soir
 audit Port-Louys, avec dix nauires equi-
 pees en guerre, dix barques, quantité de cha-
 loupes, & autres menus vaisseaux pour abor-
 der à terre; le tout bien fourny de toutes sor-
 tes de munitions pour viure, & pour la guer-
 re; sçauoir, canons, petards, pouldres, bou-
 lets, pelles, beches, tranches, & pics, pour for-
 tifier & leuer tranches. Outre les Marclors
 & valets de nauire, il auoit mille hommes de
 guerre en bon equipage.

1624_163.jpg

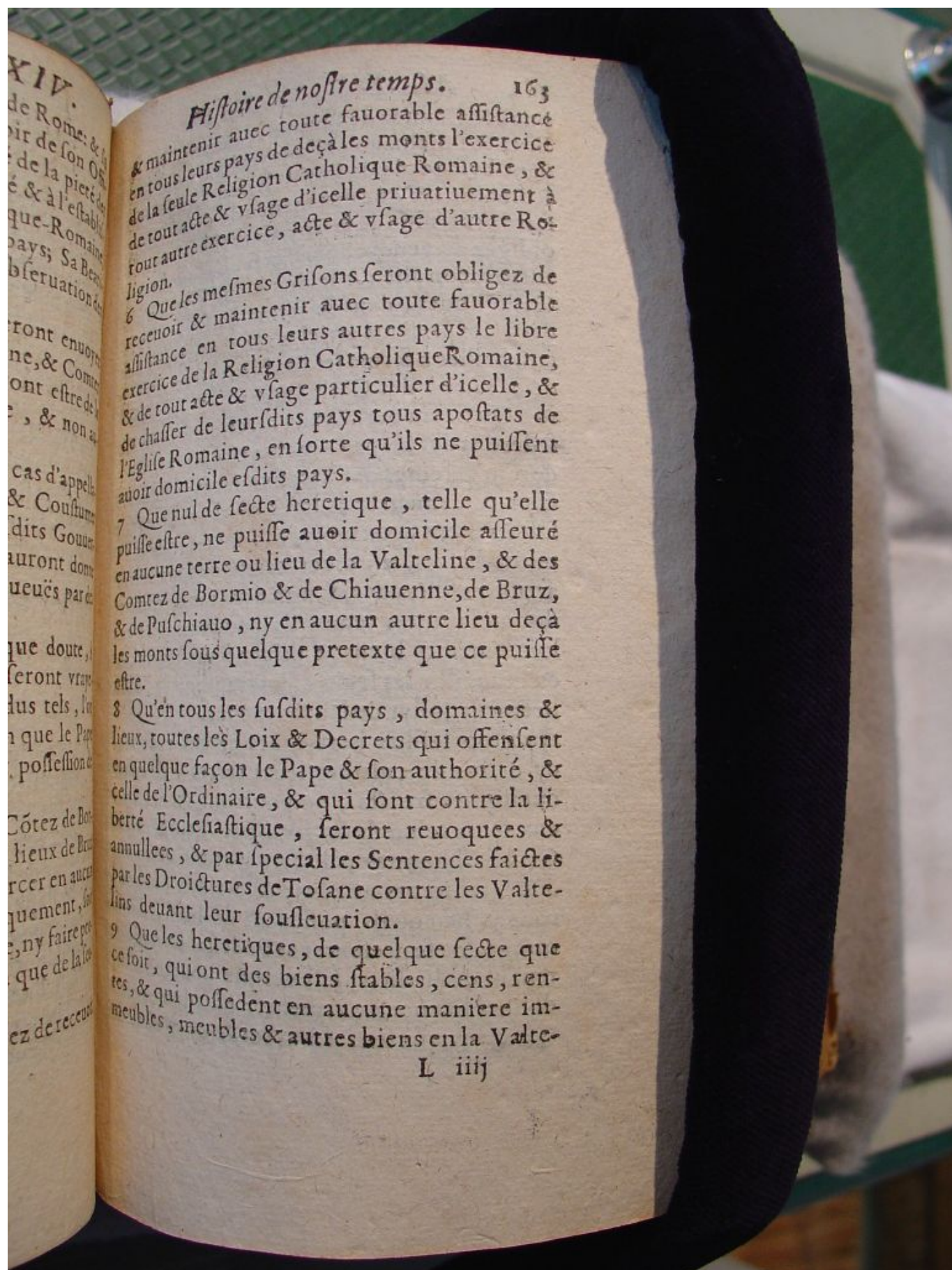


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan